

# ORSAC Hébergement et Insertion

Secteur:  
Hébergement  
Logement accompagné  
Insertion

Administrateur délégué  
Patrick Perrard

Directeur  
Philippe Felix

Directeur adjoint  
Sébastien Guichon

Hébergement (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, Allocation Logement Temporaire, Accueil de jour), logement accompagné (sous location), aide à la mobilité  
Plaine de l'Ain - Côtière - Bugey Sud (01- Ain)



• Moby'L.A.M.  
Un parc de 10 cyclomoteurs est loué à des jeunes suivis par la Mission locale jeunes ainsi qu'à des bénéficiaires du RSA, des travailleurs handicapés ou chômeurs de longue durée. La location se fait sur prescription des conseillers Mission locale, assistantes sociales de secteur ou conseillers Pôle Emploi, afin d'aider à la mobilité pour un emploi, de la formation, des soins ou des démarches administratives.

• Accueil d'urgence  
OHI gère 25 places pour l'accueil d'urgence de personnes isolées ou de familles, orientées par le 115.

SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation  
CCAPEX : commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives  
ALT : allocation de logement temporaire

ORSAC Hébergement et Insertion propose des services liés à l'hébergement et à l'accès au logement.

## Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

Le CHRS diffus ORSAC Hébergement et Insertion dispose de 50 places en appartements ou studios. Elles sont réparties en 25 places d'urgence et 25 places d'insertion pour des personnes seules ou des familles en grande difficulté. L'admission se fait sur orientation du SIAO départemental.

L'accompagnement est adapté aux besoins des personnes accueillies et prend en compte les aspects sociaux, de santé ou d'emploi dans un objectif global de lutte contre l'exclusion, avec pour finalité l'accès au logement autonome.

## Hébergement temporaire en ALT

Cinq appartements sont destinés à héberger temporairement des personnes en situation précaire, afin d'acquies les bases d'une gestion autonome et d'accompagner dans l'accès au logement (Ambérieu-en-Bugey et Meximieux). L'allocation de logement temporaire est versée par la CAF à la structure gestionnaire pour couvrir le loyer. Intermédiaire entre le CHRS et le droit commun, ce type d'hébergement est limité à une durée de 6 mois.

## Appartements en sous-location

ORSAC Hébergement et Insertion est locataire d'une vingtaine de logements destinés à la sous-location. Le passage progressif de relais par bail glissant se met en général en place au terme d'un an de sous-location complète. Les deux logements temporaires départementaux d'urgence situés à Miribel sont en sous-location sans bail glissant.

## Fiche d'identité

Historique  
En 1998, l'ORSAC reprend une structure associative qui comportait un volet logement et un volet insertion par l'activité économique.  
En 2016, l'activité d'hébergement et de logement prend son indépendance pour devenir ORSAC Hébergement et Insertion.

Coordonnées  
ORSAC Hébergement et Insertion  
79, avenue Roger Salengro  
01500 Ambérieu-en-Bugey  
tél. 04 74 38 15 39  
accueil@orsac-chrs.fr  
pour l'Accueil de jour :  
tél. 04 74 38 52 73  
accueildejour@orsac-chrs.fr

Capacité d'accueil  
CHRS : 50 places  
ALT : 5 logements  
Sous location : 22 logements  
1 Accueil de jour  
Moby'LAM

Personnels  
11 ETP

Budget global  
1,3 M€

• Accueil de jour  
ORSAC Hébergement et Insertion propose un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour les personnes isolées et/ou les familles sans domicile fixe, ayant des parcours, des difficultés et des potentiels variés.  
Ouvert, convivial et chaleureux, c'est un espace pour se poser, se reposer, boire un café, une soupe, faire des rencontres, échanger, être soutenu dans ses démarches administratives avec dépannage occasionnel alimentaire, vestimentaire et laverie.